



**Union Régionale CGT de la Construction, du Bois et de l'Ameublement Nouvelle Aquitaine**

**Aux organisations Patronales Régionales Nouvelle Aquitaine**

**CAPEB**

**FFB**

**F RTP**

Objets : Négociations paritaires et Fortes Chaleurs

Bordeaux le 26 Aout 2022

Madame, Monsieur,

1) Depuis des années, nous revendiquons une hausse des salaires minima significative afin de valoriser nos métiers, permettre aux salariés de vivre dignement de leur travail et de faire face aux hausses de prix (logement, alimentation, énergies et avoir des loisirs) en cas de crise comme celle que l'on connaît actuellement.

Nous vous alertons à chaque négociation paritaire en région sur le fait que les salaires ne suivent plus depuis longtemps l'accroissement des prix, ce qui a pour effet d'aggraver chaque année un peu plus la situation financière des salariés de nos professions.

L'inflation actuelle, dont nous mettons en doute les méthodes de calcul utilisées par l'INSEE pour la déterminer et qui en tout état de cause ne représente pas « le panier de la ménagère » de nos salariés, aggrave cette situation où le reste à vivre des foyers se réduit un peu plus chaque mois, mettant gravement en péril les salariés et leur famille... Par ailleurs, notre champs professionnel compte des branches d'activités dont les minima conventionnels commencent en-dessous du SMIC (par exemple dans le Batiment pour le Niveau I – coefficients 150 et 170) suite à la deuxième augmentation automatique du SMIC par les pouvoirs publics en mai dernier, une troisième est annoncée pour le mois d'août, ce qui aggravera encore la situation.

Pour ce qui concerne le secteur des travaux publics, toute comparaison avec le SMIC est carrément impossible du fait de l'annualisation des salaires, point besoin de vous rappeler qu'il n'existe aucune référence légale sur un SMIC annuel.

Compte tenu de l'urgence, nous vous demandons de réouvrir, dans un délai court, des négociations des minima salariaux dans notre région et ce avec une intention évidente pour permettre aux salariés de nos professions d'envisager plus sereinement leur propre avenir et celui de leurs enfants.

**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT  
de la Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205- Salle Michel Lovato- 44, COURS ARISTIDE BRIAND  
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : urcba.cgt.na@orange.fr



2) De plus, en raison du changement climatique, les salariés de nos professions subissent les hausses de température, avec des épisodes caniculaires et de fortes chaleurs de plus en plus fréquentes. Hélas, situation qui va s'aggraver inexorablement les prochaines années. Cela provoque des effets néfastes sur la santé des salariés, augmente le risque d'accidents de travail sur les chantiers. (Déshydratations, malaises, coups de chaleurs, fatigues, migraines, maladies cardiovasculaires et respiratoires tout en aggravant les pathologies antérieures...).

Le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, a émis une Directive que toutes les entreprises de nos professions et organismes de prévention ont reçue. (N° DGT/CT1/2022/159 du 31 mai 2022 relative à la gestion des vagues de chaleur en 2022).

Cette Directive contient un dispositif spécifique pour les entreprises du BTP : la caisse de congés intempéries du BTP (CIBTP).

En cas de vigilance météorologique orange ou rouge ou d'arrêté préfectoral ordonnant une suspension d'activité en lien avec les fortes chaleurs, les entreprises du BTP doivent mettre leurs salariés en congés intempéries.

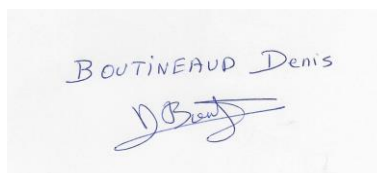
Nous vous alertons sur le fait que pratiquement aucune entreprise n'a respecté la Directive citée ci-dessus, ce qui ne peut être toléré au vu de la dangerosité de la situation. Ceci n'est pas sans conséquence sur l'image de nos professions.

Nous devons discuter de ce point pour que la santé des salariés soit préservée et pour anticiper les prochains épisodes de fortes chaleurs en appliquant les Directives Gouvernementales dans les Entreprises .

Espérant que vous donnerez une suite favorable à nos demandes, veuillez agréer nos salutations.

Le secrétaire de l'Union Régionale Construction Bois  
Ameublement CGT de la Nouvelle Aquitaine

Denis BOUTINEAUD

A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink. The signature reads "BOUTINEAUD Denis" in capital letters, followed by a stylized cursive signature.

**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT  
de la Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205- Salle Michel Lovato- 44, COURS ARISTIDE BRIAND  
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : urcba.cgt.na@orange.fr

